



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation des migrants en Libye

Question au Gouvernement n° 318

[Texte de la question](#)

SITUATION DES MIGRANTS EN LIBYE

M. le président. La parole est à M. Serge Letchimy, pour le groupe Nouvelle Gauche.

M. Serge Letchimy. Monsieur le président, ma question s'adresse au Premier ministre. La mise en esclavage d'êtres humains en Libye est la pire des barbaries contemporaines que nous connaissions. Je voudrais vous faire partager mon émotion personnelle et saluer l'indignation de l'Assemblée nationale, de tous les groupes, face à un tel crime et un tel déni de la personne humaine. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, GDR, REM, MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LC.)*

Mes chers collègues, la seule indignation suffit-elle ? Pas moins de 390 000 migrants sont bloqués en Libye, 9 000 sont privés de liberté. La France va en accueillir 25 en janvier.

Il est une exigence, que revendique la nation, le peuple : ce n'est pas seulement l'indignation, c'est la condamnation. Nous devons sans ambiguïté condamner ce trafic, car il faut aller beaucoup plus loin sur la question de l'accueil des migrants. Aucun accord, y compris avec la Libye, ne peut assumer de faire reposer la surveillance des frontières sud de l'Europe sur la violation des droits fondamentaux de tout être humain. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NG et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

Il est temps de mettre en place un système permanent et harmonisé d'accueil des migrants. Il est temps de consolider les partenariats migratoires en s'assurant de leur conformité aux principes fondamentaux de l'Union européenne, dont le premier reste et demeure le respect de la dignité humaine.

La situation démontre la limite de la stratégie des hotspots migratoires récemment mise en place.

Monsieur le Premier ministre, il faudrait relever considérablement l'aide de la France au co-développement pour en faire un signal extrêmement fort. Le 21 mai 2001, la France a reconnu l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Monsieur le Premier ministre, la France doit s'engager par une parole forte, des actes clairs ! La lutte contre l'esclavage moderne doit se poursuivre sans relâche, de sorte qu'aucun homme ne soit privé de sa liberté. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG et GDR, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes REM et LC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

Mme Nathalie Loiseau, ministre chargée des affaires européennes. Monsieur le député, je comprends que,

vous aussi, vous souhaitez partager avec la représentation nationale votre indignation.

M. Serge Letchimy. Condamnation !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Que faire face à la situation des migrants en Libye ? Je le répète, nous devons faire en sorte que viennent en France ceux qui ont le plus grand besoin de protection, dans des conditions qui leur évitent le passage par un pays où l'État n'est pas en mesure de les protéger. C'est ce que nous commençons à faire, et c'est surtout ce que nous demandons à nos partenaires européens de nous aider à accomplir.

M. Olivier Faure. C'est de l'hypocrisie !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. S'agissant des migrants économiques illégaux, devons-nous les faire venir en France, ou agir pour qu'ils puissent, en Afrique ou ailleurs dans le monde, avoir les moyens de trouver un emploi ?

M. Olivier Faure. Ce n'est pas la question !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Faut-il que les pays africains soient condamnés à perdre les plus jeunes, les plus courageux, les plus entreprenants et à les voir maltraités dans un pays comme la Libye ?

Vous avez appelé à la hausse de notre aide publique au développement et le Président de la République a pris des engagements en ce sens.

M. Olivier Faure. Vous avez fait l'inverse dans le budget ! Vous avez tout refusé !

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Nous avons commencé à augmenter l'aide que nous apportons au HCR – Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés – et à l'Organisation internationale pour les migrations. Et nous avons triplé notre aide au fonds fiduciaire d'urgence qui s'adresse précisément aux pays subsahariens.

M. Olivier Faure. Est-ce suffisant, 10 millions d'euros ?

Mme Nathalie Loiseau, ministre. Le fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne c'est 3 milliards d'euros à destination des pays subsahariens.

À Abidjan, à la fin de ce mois, le Président de la République sera présent dans ce dialogue entre l'Union européenne et l'Afrique, car c'est ensemble que nous devons relever ce défi des migrations. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Serge Letchimy](#)

Circonscription : Martinique (3^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 318

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2017](#)